



RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PREAVIS N° 5-2021

Réponse de la Municipalité au postulat Nicole Divornerne  
intitulé « Pour une Fête de la Nature à Renens »

Date : 22.09.2021 / 19h.00

Lieu : Salle de conférence de la Salle de spectacles

**Membres de la commission :**

	Présent	Excusé	Absent
Pascal GOLAY (Président / PLR)	X		
Roland DELAPIERRE (UDC)	X		
Nicole DIVORNE (Fourmi Rouge)	X		
Suat OZCAN (PLR)	X		
Laurence PLATTNER (Les Verts)	X		
Michele SCALA (PS)			X
Maria SISTO (Fourmi Rouge)	X		
Naïm SMAKIQI (PS)	X		
Angela THODE (Les Verts)	X		

**Invité(s)** :

Patricia Zurcher Maquignaz, Municipale Gestion urbaine et Développement durable

Alain Peneveyre, Chef de service

**Introduction :**

Ce préavis a pour but de répondre au postulat de Mme la Conseillère Nicole Divorne demandant la création d'une fête annuelle de la Nature à Renens.

En plus de la genèse de ce projet que l'on retrouve de façon très complète dans le préavis, on peut mettre en exergue un des buts de ce projet qui est l'amélioration des liens entre les habitants, les associations et les écoles.

Il est aussi à noter que cette initiative va dans le sens de la population vers la municipalité et non pas l'inverse comme bien souvent. Elle arrive à point nommé pour rendre la Ville plus résiliente dans le cadre de la protection du climat et de l'écologie.

**Questions de la Commission :**

- Y'a-t-il un risque de concurrencer d'autres fêtes et avons-nous les moyens de le faire chaque année ?  
*Oui, on a les moyens de le faire au niveau du personnel, mais cela se fait dans le cadre européen de la fête de la Nature qui a une date imposée. A priori il n'y a pas de conflit avec d'autres grandes manifestations au niveau de la région.*
- Pourrait-on envisager de lier cette fête avec d'autres manifestations comme le Clean-Up Day ?
  - *Ce sont aussi des dates imposées et c'est une autre section Service Gestion Urbaine-Développement durable (GuDD). Il s'agit en l'occurrence de « entretien » au lieu de « espaces verts ».*

- Il y a une fête de la Nature à la Galicienne au mois d'août. Eux ont eu des sponsors et un petit marché avec notamment des associations qui pouvaient ainsi se faire connaître et éventuellement gagner quelques sous. Ne pourrait-on pas s'y inspirer ?
  - *C'est un lien de plus possible, mais l'idée est quand même de centrer la fête sur Renens. Pourquoi pas dans une prochaine édition. Mais c'est un peu un autre modèle, l'objectif n'est pas ici la promotion.*
  
- Est-ce que la somme de CHF 15'000.- n'est pas un peu surévaluée ? La plupart de ces actions se font sur la base du bénévolat et avec du matériel peu coûteux. Est-ce que la majorité de cette somme serait plutôt utilisée pour la communication ?
  - *Entre les cachets et le matériel, on arrive bien à ce montant en l'état actuel du projet. La communication, bien que partie prenante, est principalement le fait de l'association « Fête de la Nature »*
  
- Y'a-t-il eu des recherches de fonds ou de sponsor ?
  - *Non, ce n'est pas nécessaire pour l'instant.*
  
- Est-ce que le spectacle musical a vraiment sa raison d'être dans ce genre de manifestations ou fait-elle partie de l'animation musicale du samedi de la place du Marché ?
  - *C'est un musicien qui fait des instruments de musique à base de légumes avec un atelier pour les enfants et un petit concert avec les instruments réalisés. Donc dans ce cas oui, ça a tout son sens.*
  
- Par rapport aux associations, comment allez-vous travailler avec ?
  - *En partie ce sera au FAR de faire le chef d'orchestre puis comme relais entre le FAR et la Municipalité, le service GuDD. Il y a toutefois un comité composé de 2 membres du GuDD / 2 du FAR / 2 de l'association « Enchanté Renens ». Mais il ne fait pas de doute qu'au fil des éditions, des liens vont encore se tisser entre les partenaires et que tout n'aura plus à se reposer sur le FAR.*
  
- Comment allez-vous sélectionner les jardins privés ? Avez-vous déjà pris contact avec ces personnes ?
  - *Il s'agit de personnes qui se sont déjà présentées, mais d'autres contacts seront aussi pris ultérieurement.*
  
- Comment peut-on faire une fête de la Nature alors que l'on a tronçonné un grand nombre d'arbres et détruit beaucoup de surfaces vertes à Renens ces dernières années ?
  - *Les travaux liés au tram imposent beaucoup d'aménagements, notamment au niveau de la flore. Mais cela n'est que temporaire et ces arbres et espaces verts seront replantés.*

### Détermination de la Commission

C'est avec **7 pour, 1 contre, 0 abstention** de la Commission que les conclusions du préavis sont **acceptées**.

### CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 5-2021 de la Municipalité du 23 août 2021,

Oùï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**APPROUVE** la réponse de la Municipalité au postulat Nicole Divorner, intitulé « Fête de la Nature » à Renens.

**ACCEPTE** les charges financières supplémentaires au budget 2022 de CHF 15'000.- TTC à imputer dans les comptes de la section nouvellement créée N° 3641 - Fête de la Nature à Renens.

**PREND ACTE** que soient portées aux budgets 2023 et suivants, les charges inhérentes au présent préavis.

—

**La Commission**

Pascal GOLAY (Président / PLR)

---

Roland DELAPIERRE (UDC)

---

Nicole DIVORNE (Fourmi Rouge)

---

Suat OZCAN (PLR)

---

Maria SISTO (Fourmi Rouge)

---

Laurence PLATTNER (Les Verts)

---

Michele SCALA (PS)

---

Naïm SMAKIQI (PS)

---

Angela THODE (Les Verts)

---